

Arnaud Gallais: «Ce qui est arrivé à Lyhanna, c'est la mort de trop!»

France Pour le président de l'association Mouv'Enfants qui fut lui-même victime d'abus dans l'enfance, l'affaire révèle un dysfonctionnement systémique dans le traitement des affaires de violences sexuelles sur mineurs.

Joëlle Meskens «Le Soir»

Quatre jours après la découverte du corps de la petite Lyhanna, 11 ans, dans le Gers, la France ne décolère pas. Le suspect du meurtre, Jérôme Barella, un père de famille de 41 ans, avait fait l'objet de plusieurs plaintes pour vols sur mineurs, mais n'avait jamais été entendu. Après une marche blanche dimanche à Fleurance, où vit la famille de la collégienne, près de 200 rassemblements ont été organisés ce lundi devant les tribunaux du pays.

Le ministre de la Justice, Gérard Darmanin (Les Républicains), a reçu l'ensemble des procureurs généraux. L'ordre leur a été donné de passer en revue les 70'000 plaintes en dépôt dans les commissariats et les brigades de gendarmerie de l'Hexagone. Pour Arnaud Gallais, président de l'association Mouv'Enfants et ancien membre de la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (Cilivise), cette affaire marque un tournant. Lui-même victime d'abus dans l'enfance, il réclame un sursaut.

Beaucoup de dysfonctionnements ont été constatés ces dernières années dans des affaires de crimes sexuels sur mineurs. Mais cette fois, on a l'impression que l'affaire Lyhanna crée une onde de choc inédite. Assiste-t-on à un sursaut historique?

Oui, cette mobilisation est historique. Des rassemblements dans 200 villes, devant les Palais de justice, les tribunaux, le Ministère de la justice, c'est du jamais-vu. Ce qui est arrivé à Lyhanna, c'est la mort de trop. Une fois encore, un enfant est mort parce qu'on a laissé dehors un homme avec un profil plus qu'inquietant et que la justice est allée bien trop lentement. Cette affaire survient après le scandale de pédophilie dans le secteur périscolaire à Paris (*ndlr: des animateurs de loisirs suspects*) et après le scandale de Bétharram (*ndlr: des sévices dans un établissement catholique privé des Pyrénées-Atlantiques*). Le sursaut de la population est logique et salutaire. Mais ce que l'on attend maintenant, c'est un sursaut politique. On ne peut plus tolérer le manque de moyens alloués à la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants. On ne peut plus tolérer le manque de volonté pour prendre ce fléau à bras-le-corps.

À quoi sont dus les dysfonctionnements de cette enquête? À un manque de moyens? À des responsabilités individuelles? À une question de culture? Le suspect avait déjà fait l'objet de plusieurs plaintes pour vols sur mineurs, dont une en août 2025, qui a erré entre Toulouse et Auch, et n'a pas abouti à sa mise en garde à vue...

Avant tout, c'est une question culturelle. Quand on regarde



Arnaud Gallais et d'autres militants, dont Coline Berry-Roitman (2^e depuis la gauche), ont manifesté ce lundi devant le Ministère français de la justice, à Paris, pour exiger une loi visant à mieux protéger les mineurs des violences. Geoffroy Van der Hasselt/AFP

«En France, seulement 3% des agresseurs sont condamnés, et même moins de 1% en cas d'inceste.»

Arnaud Gallais
Président de l'association Mouv'Enfants

Vous réclamez des démissions? Le ministre de la Justice, Gérard Darmanin, et celui de l'Intérieur, Laurent Nuñez (Renaissance), ont présenté leurs excuses, mais sans quitter leurs fonctions...

Non, on n'entre pas là-dedans. Ce serait faire de la politique politicienne. L'urgence, c'est d'adopter une loi intégrale de lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants (*ndlr: un texte transpartisan visant le traitement de ces affaires dans tous leurs aspects est prêt, soutenu par une centaine de députés et la présidente de l'Assemblée, Yaël Braun-Pivet, a demandé son inscription urgente à l'ordre du jour*). C'est d'une réforme en profondeur dont le pays a besoin. L'urgence, c'est d'établir un fichier des personnes qui font l'objet d'informations préoccupantes, de signalements, de plaintes. Il faut que ces personnes puissent être identifiées et surveillées.

Les chiffres, c'est très clair. Les condamnations pour des violences faites aux femmes et aux enfants restent beaucoup trop rares. En France, seulement 3% des agresseurs sont condamnés, et même moins de 1% en cas d'inceste. Or, trois enfants par classe sont concernés! Face à un tel dysfonctionnement, on attend des politiques qu'ils agissent et qu'ils protègent les citoyens. Mais on reste très loin du compte.

Les réactions pleuvent pourtant de tous bords politiques... Est-ce à la hauteur? (Soupir.) Tout le monde sort le parapluie, mais ces dysfonctionnements sont systémiques.

permet à un agresseur de récidiver et de commettre le pire.

Vous parlez d'un fichier des délinquants sexuels, mais il existe déjà.

Oui, mais c'est un fichier qui concerne uniquement les personnes qui sont condamnées. Là, on parle d'un fichier de personnes qui font l'objet de signalements ou d'informations préoccupantes. La France a déjà été condamnée pour des manquements graves en termes de protection de l'enfance. Elle a été condamnée dans l'affaire Marina récemment (*ndlr: une petite fille maltraitée par ses parents et qui est morte en 2009 alors qu'il y avait eu plein de signalements, de plaintes*). C'est sans cesse la même histoire. On pourrait aussi parler du petit Bastien qui avait été retrouvé mort, en 2011, dans une machine à laver, où son père l'avait enfermé pour le punir. Il y avait eu des signalements, des informations préoccupantes, mais rien ne s'était passé. De ces situations ignobles, il faut tirer des leçons. Comme les parents de la petite Lyhanna, il faut qu'on dise: plus jamais ça!

vers un allongement des délais de prescription en matière de dénonciation. Il faut passer des revendications aux actes. C'est aussi le cas après le «Grenelle» (*ndlr: grande concertation nationale multipartite*) sur les violences faites aux femmes qui s'était tenu en 2019, à la suite d'une série de féminicides. Il faut tout intégrer dans une loi opposable à l'État. À commencer par le principe de précaution. Des choses ont été faites depuis 2021, comme la mise en place du seuil d'âge (*ndlr: toute relation sexuelle avec un majeur et un mineur de moins de 15 ans est considérée comme un viol*), mais ce n'est pas suffisant.

Paris a suspendu 132 animateurs

Aggressions dans le périscolaire La Ville de Paris, secouée par un scandale d'agressions dans le périscolaire, a suspendu 132 animateurs en 2026, dont 52 pour «suspicion de violences sexuelles ou sexistes», a annoncé mardi le nouveau maire PS de Paris, Emmanuel Grégoire, qui a lancé une commission d'enquête indépendante sur le sujet. «Je veux comprendre ce qui peut encore défailir dans l'organisation actuelle et tirer l'enseignement de tout ce qui s'est passé», a-t-il annoncé. Emmanuel Grégoire, qui a fait du périscolaire la «priorité absolue» de son début de mandat, a annoncé en avril un plan d'action à 20 millions d'euros, qui promet une «tolérance zéro» en cas de suspicion, un audit «indépendant» et des mesures pour rendre moins précaire la filière de l'animation. Une «convention citoyenne sur la protection et les temps de l'enfant» doit en outre remettre ses conclusions fin juin. (AFP)

Cela veut dire la mise à l'écart de tout pédophile présumé? Cela veut en tout cas dire faire en sorte qu'il n'y ait pas de contact entre la victime et la personne suspectée. Il faut se mettre à la hauteur des enfants qui, comme l'indique la Convention internationale des droits de l'enfant, sont des personnes vulnérables.

Une campagne d'information fait actuellement beaucoup de bruit en Allemagne. Les pédophiles sont incités à suivre des soins. En France, une telle approche préventive n'existe pas. Vous le regrettez? Je n'ai rien contre la prévention. Mais l'urgence est tout de même à une plus grande répression. Quand il n'y a que 1 à 3% de condamnations en cas de violences sexuelles sur des enfants, c'est qu'il y a un vrai problème.

L'UE veut interdire d'entrée les ex-soldats russes

Sanctions La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a proposé mardi d'interdire d'entrée dans l'Union européenne (UE) les ex-combattants russes en Ukraine, dans le cadre d'un nouveau «paquet» de sanctions contre la Russie. «Nous proposons pour la première fois d'interdire l'entrée à toute personne ayant servi dans les forces armées russes depuis le début de la guerre», a-t-elle déclaré. Et cela, «afin que l'Europe reste fermée à quiconque a participé à l'invasion de l'Ukraine, c'est aussi simple que cela». Plusieurs États membres de l'UE plaident depuis des mois pour une telle interdiction, jugeant inadmissible que des soldats russes puissent faire du tourisme en Europe après avoir combattu en Ukraine. L'UE veut aussi suspendre le mécanisme qui permettrait jusqu'à présent de maintenir le prix du pétrole brut exporté par la Russie environ 15% inférieur au prix sur le marché pétrolier. (AFP)

Le miraculé de l'Everest a quitté les soins intensifs

Népal L'alpiniste népalais qui a survécu seul pendant six jours sur les pentes de l'Everest a quitté les soins intensifs, a annoncé mardi sa famille. Dawa Sherpa, 57 ans, a été retrouvé vivant fortuitement le 4 juin, non loin du camp de base du sommet le plus haut de la planète (8849 m), qu'il avait atteint avec le Britannique Chris Thrall le 29 mai. Cette annonce a été accueillie par ses proches comme un miracle, mais ce soulagement a laissé place à la colère, ses proches et les professionnels de l'alpinisme dénonçant l'absence d'opérations de recherches. «Il y a eu de la négligence dans son cas», a déclaré mardi Maya Sherpa, présidente de l'Association des alpinistes de l'Everest. «Une enquête doit être ouverte pour comprendre ce qui s'est passé, afin que de tels incidents ne se reproduisent pas.» Cette année, cinq grimpeurs ont déjà perdu la vie sur les pentes de l'Everest. (AFP)

Immobilier

Réinventer l'habitat de demain

Seniors En Suisse, le parc immobilier doit se transformer rapidement pour répondre à la hausse des besoins en logements adaptés aux personnes âgées. Alors que l'offre peine à suivre, quelles solutions émergent pour faire face à ce défi démographique majeur?

Nadja Hofmann

La Suisse comptera 650'000 personnes supplémentaires de 65 ans et plus d'ici à 2040. Ce qui nécessitera la construction de près de 400'000 appartements adaptés aux besoins des seniors. Mais cette question est-elle vraiment intégrée par les acteurs du secteur du bâtiment? «Pas suffisamment», alerte Joël Cornuz, codirecteur de Patriomob SA, une société qui gère plusieurs coopératives en Suisse romande. «Toutes les constructions neuves devraient mieux prendre en considération les difficultés d'accessibilité et d'usage dans leurs logements, en s'appuyant, entre autres, sur la norme SIA 500, souvent méconnue des investisseurs.»

La construction de logements pour seniors exige un savoir-faire spécifique. «Il faut penser dès le départ à un habitat modulable et flexible, capable de se transformer en logement protégé si les besoins des locataires évoluent», explique Joël Cornuz. Pour lui, le plus grand défi reste toutefois la rénovation des logements existants, un chantier complexe et coûteux.

Un nouveau modèle d'habitat

Cette vision d'un logement capable d'évoluer avec ses habitants a été portée par l'architecte genevois Cyrus Mechkat, qui en expose les résultats dans son livre «H4G Habitat à quatre générations».

«Il y a vingt ans, mon père était déjà précurseur en imaginant un modèle d'architecture évolutif. Il avait compris que pour relever les défis du vieillissement de la population, il fallait rendre ordinaire ce qui est aujourd'hui perçu comme extraordinaire ou spécialisé», indique Laura Mechkat, architecte et membre de l'association Habitat 4 Générations (H4G).

En collaboration avec le Forum Grosselin, l'association a mené des ateliers de chantier participatifs dans le cadre du programme Projets-modèles pour un développement territorial durable 2020-2024, aboutissant à un modèle d'habitat capable de s'adapter aux besoins de ses usagers au fil du temps. Laura Mechkat le constate dans le cadre de son travail: «Le modèle classique



HEPS Adret accueille 112 appartements pour seniors, 28 studios pour étudiants et deux appartements communautaires, ainsi que des espaces communs. HAGES_Adret Groupe

de logement pour une famille avec deux enfants n'est plus d'actualité. Cette vision binaire ne correspond plus aux besoins de notre société.»

Repenser l'habitat de demain suscite un intérêt grandissant, en Suisse comme à l'étranger. «Nous avons d'ailleurs été sollicités par le Réseau santé et social de la Gruyère et par le Fondation Vestalia pour participer à une journée d'étude et d'échanges qui s'est tenue en mai à Romont, afin de croiser les re-

gards entre la Suisse et la Belgique», souligne-t-elle.

Mutualiser les ressources

Demain verra-t-il se multiplier les projets de logements intergénérationnels, comme c'est le cas à l'HEPS Adret, à Lancy? Dans ce lieu, tout est pensé pour répondre aux besoins des seniors. «L'idée était de créer des logements où l'on peut rester jusqu'à la fin de sa vie, tout en répondant à trois besoins fonda-

mentaux: être soigné, être nourri et garder du lien social. Ici, ce sont les prestations qui viennent au senior, et non l'inverse», rapporte Laurent Beausoleil, directeur général de l'association habitats et accompagnements des générations seniors, président de la commission Habitat seniors, plateforme du réseau seniors de Genève.

HEPS Adret accueille 112 appartements pour seniors, 28 studios pour étudiants, et deux apparte-

«Le modèle classique du logement pour une famille avec deux enfants n'est plus d'actualité.»

Laura Mechkat
Architecte et membre de l'association Habitat 4 Générations.

ments communautaires – l'un pour seniors, l'autre pour adultes encadrés par la Fondation Ensemble – ainsi que des espaces communs.

«La particularité de cette structure, c'est l'unité d'accueil temporaire de répit, avec un service de soins aigus 24 h/24. L'infirmier de ce mini-EMS intervient aussi auprès des locataires en appartements protégés, ce qui permet de mutualiser les ressources», mentionne Laurent Beausoleil.

La mixité sociale est au cœur du projet. «Chaque étudiant s'engage à consacrer quatre heures par mois aux aînés. Que ce soit pour des activités de loisirs ou des tâches du quotidien, ces échanges sont d'une grande richesse pour tous.»

En Suisse, 95% des plus de 65 ans vivent à domicile, la majorité dans des logements ordinaires, sans aménagement spécifique. Face à ce constat, Pro Senectute Vaud a lancé une initiative innovante: le projet «Vieilli chez soi», inscrit dans le cadre du programme fédéral Projets-modèles pour un développement territorial durable.

L'association propose un accompagnement aux propriétaires et locataires vers l'adaptation de leurs logements. «L'objectif est de permettre le maintien à domicile grâce à des aménagements simples, comme l'installation d'une cabine de douche, d'une main courante ou un meilleur éclairage dans les espaces communs», précise Marion Zwyzgart, responsable du programme Habitat et vie de quartier chez Pro Senectute Vaud.

Si le projet met l'accent sur l'ajustement du bâti existant et la création d'espaces communs pour

favoriser entraide et convivialité, un second volet sera prochainement développé: transformer des logements vacants afin que les seniors puissent déménager dans un habitat mieux adapté, tout en restant dans leur environnement familial – leur immeuble ou leur quartier.

Le programme attire également l'attention des acteurs immobiliers. «Nous collaborons avec des investisseurs et des sociétés immobilières qui perçoivent le retour sur investissement à long terme», poursuit Marion Zwyzgart.

Une aide chez soi au quotidien

Selon l'étude «Logement des seniors à l'horizon 2040» du canton de Vaud, près d'un tiers des jeunes seniors (moins de 80 ans) vivent encore dans une maison individuelle. Mais lorsque la santé décline ou qu'un conjoint disparaît, certains envisagent de quitter leur logement pour un appartement protégé ou un EMS. Elderli propose une alternative originale: la colocation intergénérationnelle. «Beaucoup de seniors ont un grand logement avec une chambre libre. En la sous-louant à un étudiant, l'hôte bénéficie non seulement d'un apport financier, mais parfois aussi d'une aide au quotidien selon les cas», explique Kevin Kempter, fondateur d'Elderli. La spécificité de ce projet? Chaque binôme hôte-étudiant est accompagné par un référent social tout au long de la colocation. «Nous proposons un contrat sur mesure aux deux parties et gérons également tous les aspects administratifs», indique Kevin Kempter.

Comment cette cohabitation permet-elle au senior de rester chez lui? «Les jeunes apportent une aide concrète, comme tondre le gazon ou ranger les courses, mais surtout un lien social précieux et la présence rassurante le soir, surtout lorsqu'on vit seul dans une grande maison.»

Actuellement, 75 binômes sont actifs dans les cantons de Genève et Vaud. «Il y a plus de demandes d'étudiants que de seniors, conclut Kevin Kempter. Bienvenue donc à ceux qui souhaitent tenter l'expérience de la colocation intergénérationnelle»

PUBLICITÉ

neho
14 500.–

kiiz
9 500.–

autres
25 000.–
(En moyenne)

Tableau comparatif complet

Lina Gaci
Votre courtière à Genève
hello@kiiz.ch